

UNAPEDA Infos

Journées familiales !

Les 17, 18 et 19 mai 2007
Inscrivez-vous vite !

Unapeda tel : 0820.36.04.02
Mail : unapeda@wanadoo.fr

Edito

L'Unapeda organise cette année des JOURNÉES FAMILIALES les 17, 18, et 19 mai à la Résidence des Cyclades à la Grande Motte. Le thème retenu est celui de l'accès aux activités culturelles et sportives pour nos jeunes et adultes sourds et déficients auditifs.

Cette manifestation aura lieu en partenariat avec l'Arieda .

L'Arieda est l' Association Régionale pour l'Intégration et l'Education des Déficients Auditifs en Languedoc Roussillon. Elle a été créée en 1980 à l'initiative de parents et de professionnels et a été à l'origine du premier service de soins à vocation régionale, elle a depuis développé de nombreuses activités et organise notamment un colloque tous les deux ans.

Une présentation très complète est disponible sur le site <http://www.arieda.asso.fr>

Ces journées seront l'occasion de réflexion et d'échanges entre familles sur les difficultés rencontrées mais elles permettront également de présenter un certain nombre d'expériences menées dans différentes régions.

Des activités seront organisées pour les enfants et les jeunes, en particulier une initiation aux arts du cirque, une soirée contes.....

Une sélection de livres sera proposée par visucom et une librairie de Montpellier.....
L'accessibilité pour les personnes déficientes auditives sera assurée.
(Programme complet et fiches d'inscription à l'intérieur)

Venez nombreux.....

Mais l'activité de l'Unapeda ne se limite pas à ces journées.

Vous retrouverez sur notre site www.unapeda.asso.fr des informations sur tous les sujets concernant les parents d'enfants déficients auditifs (la mise en place de la loi de février 2005, la scolarisation des enfants déficients auditifs, leur prise en charge, les différentes techniques de communication, des expériences étrangères, le dossier non encore résolu des étudiants déficients auditifs...)

L'Unapeda organise également trois SESSIONS DE FORMATIONS en direction des professionnels et une rencontre administrateurs / directeurs de services

- **Caen** : les 5, 6 et 7 février 2007
« Interface de communication, un métier en construction »
- **Paris** : 14, 15 et 16 mai 2007 : « Les techniques d'interprétation »
- **Mèze** : administrateurs et directeurs : « construire un projet stratégique commun »
- **Saint Malo** : 15, 16 et 17 octobre 2007 : « interface de communication, la relation d'aide » (voir programme détaillé en dernière page)

Enfin dans le cadre des futures élections présidentielles et législatives nous travaillons à une plate forme de nos propositions et questions suite à la mise en place de la loi de février 2005, plate forme qui sera soumise aux candidats et qui fera l'objet du prochain bulletin .

Nicole GARGAM

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Journées familiales	2
Journées familiales	3
- Programme formation interface	4
- L'assurance prothèses	

Bienvenue !

L'Unapeda compte une association régionale de plus,

l'APEDA Haute Normandie :
APEDAHN

26 rue Desseaux—76100 ROUEN

tel/fax : 02.35.03.29.49
apedahn@free.fr
Site : apedahn.free.fr



Journées familiales : l'accès à la culture...

PROGRAMME des 17, 18 et 19 mai 2007

Jeudi après midi

14h—15h

Conférence: *Importance des pratiques culturelles dans la construction de la personne. Spécificité de la surdité ?*

(intervenant J. Y Stiker ou A. Karacostas)
Débat avec la salle



Animation enfants avec le cirque Zepetra

15h—15h30

Pause

16h—17h30

Table ronde : *Culture et handicap ? Difficultés rencontrées pour l'accès à la culture des personnes en situation de handicap. Quel apport de la Loi de février 2005 dans ce domaine ?*

Intervenants et responsables associatifs représentant plusieurs types de handicaps (surdité mais aussi déficients visuels, autistes...)



Vendredi matin

Accès à la littérature et pratiques culturelles

9h—11h

ATELIER 1 : Animation A.M Cottineau
Accès à la lecture et à la littérature

- Présentation de livres jeunesse
- Raconter des histoires à son enfant (ARIEDA)
- Témoignage de sourds adultes sourd écrivain ou sourd bon lecteur, leur parcours ?
- Présentation d'expériences dans des bibliothèques
- Festival de contes (Annaïg LE NAOU Présidente de l'association « la 3ème oreille » Festival Caf'Contes en Bretagne)

11h à 11h30 : pause

11h30—13h

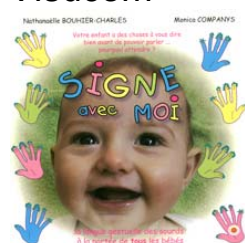
ATELIER 2 : animation ARIEDA
Accès aux pratiques culturelles
Théâtre, musique, danse, cirque

Témoignage de jeunes sourds, de comédiens sourds ou let de sourds pratiquant le théâtre, d'associations mettant en œuvre des pratiques culturelles.

- Ecole du cirque Zépetra (mise en œuvre de pratiques culturelles en intégration ou dans un groupe de sourds)
- Monica Company's, association mon petit doigt m'a dit



Présentation de livres par Visucom



Vendredi après midi : libre

Visite de la grande motte, du Grau du Roi, d'Aigues Mortes et de la Camargue possibles ou plage

Soirée
Contes



Journées familiales : l'accès à la culture...

PROGRAMME (suite) et informations pratiques

Samedi matin :

9h—11h00

Accès au cinéma, théâtre, musées



Animation Nicole GARGAM

- Présentation d'expérience de cinéma adapté sous titrage en temps réel,
- Adaptation d'œuvres théâtrales : sur titrage, boîtier individuel, interprétariat, travail avec des comédiens sourdsle choix de l'œuvre est il important ? Quelle information auprès des jeunes sourds et de leur famille ?
- Accès aux musées : collections, expositions, conférences

Intervention de

- Françoise Guellec—Animatrice associative
- Associations Accès Culture
- (centre Simone Signoret, Mulsanne—72)

11h à 11h30 Pause

11h30—13h

Accès aux pratiques sportives



Faut il privilégier le sport individuel ou les sports collectifs ?

Y a t il des contre indications ? notamment pour les enfants implantés ?

Sport de haut niveau et compétition sont ils possibles, nécessitent ils des aménagements particuliers ?

Même question pour les études de STAPS

Intervenants : sourds pratiquant différents types de sports ,association sportive intégrant des sourds , médecin ORL

Situation — Accès

EN VOITURE de Montpellier :

Autoroute A9 (sortie Montpellier est)

Puis D.21 et D.62

Par route direction Aéroport International - Les plages

EN TRAIN

Arrivée gare SNCF de Montpellier

Montpellier - La Grande Motte Prendre le tramway ligne 1

Rue Maguelone (en face de la gare) Direction **Odysseum** (1 départ toute les 5 minutes en semaine et toute les 15 minutes les dimanches et jours fériés).

Descendre à la station **Port Marianne** (8 minutes de trajet).

Prendre le bus ligne **106 (Courrier du Midi)**

Direction La Grande Motte - Arrêt "**Les Cyclades**".

Les animaux ne sont pas admis



LIEU :

Résidence "**Les Cyclades**"

393, Avenue de Melgueil

34280 La Grande Motte

Tél : 04.67.29.07.07 — Fax : 04.67.56.56.94





Formations interface de communication

Interface de Communication, un métier en construction—CAEN—5 6 et 7 février 2007

1. Présentation des travaux déjà réalisés : modèle, valeurs, déontologie
2. Poursuite des travaux : formalisation des missions et compétences mises en œuvre par les interfaces de communication. Il s'agit de parvenir à définir de manière non équivoque le rôle et le contenu de l'intervention des interfaces dans leurs différents champs d'activité. Pour ce faire, on utilisera comme support les différents référentiels dans le cadre desquels ils exercent (AGEFIPH, ASI, ANPE, etc.)

Technique d'interprétation

PARIS—14 15 16 Mai 2007

L'interface, dans l'exercice de sa mission, est amené à effectuer des interprétations en Langue des Signes. Cette pratique suppose la maîtrise de compétences spécifiques à l'interprétation en plus de la Langue elle-même. Si un bain linguistique et une pratique fréquente peuvent suffire à acquérir un bon niveau de langue, les techniques spécifiques ne peuvent être correctement intégrées que par le biais d'une formation.

Contenu :

- Éléments de linguistique générale
- La théorie Guillaumienne
- Renforcement linguistique
- L'interprétation consécutive
- L'interprétation simultanée
- La déverbalisation
- Le sens avant le lexique
- La question du « qui fait quoi ? »

Intervenant : Philippe SERO-GUILLAUME Maître de conférences Université Paris III-Sorbonne Nouvelle responsable de la maîtrise de sciences et techniques d'interprétation Français-LSF

Interface de Communication, LA RELATION D'AIDE

ST MALO—15 16 17 octobre 2007

Dans sa pratique professionnelle, l'interface de communication est confronté à une dualité entre son cadre et sa finalité :

- **Le cadre** : il s'inscrit dans une relation d'aide entre le professionnel et l'usager qui induit une dépendance de fait de ce dernier
- **La finalité** : elle vise à l'autonomie de cet usager et donc à une émancipation par rapport au cadre d'intervention

Concrètement l'interface de communication est amené à justifier son action par rapport à une prise en charge qui peut être qualifiée d'assistantat.

Le contenu :

1 - L'accompagnement : Principes et méthodes

- **L'accueil** : les différents types d'accueil, les techniques d'entretiens, les enjeux, le contrat.
- **Le tiers pédagogique** : les acteurs en présence, identification des besoins, une pédagogie spécifique intégrée.
- **Le projet** : de l'identification des différents objectifs vers la définition du projet
- **Le contrat** : son contenu, son champ d'application, ses limites d'application, sa formalisation.
- **Le mandat** : qui fixe le mandat ? (la structure, le financeur, le législateur, etc.), ses droits et devoirs.

2 - La relation d'aide

La notion du double lien / de l'injonction paradoxale : position intrinsèque à la problématique d'intervention

Les issues possibles : émancipation, agressivité, fuite, sidération.

Ethique et technique

L'assurance des prothèses auditives

Tarif inchangés en 2007

L'UNAPEDA continue de proposer une assurance pour tous les types d'appareils auditifs : prothèses, appareils HF, et implants cochléaires (partie externe)....

Rappel succinct des garanties :

Les appareils auditifs seront refusés en garantie dès lors qu'ils auront 7 ans ou plus à la date de la souscription

La présente assurance a pour objet de garantir, contre les risques de vol, perte et dommages accidentels, les appareillages auditifs.

De tout remboursement, il sera déduit une franchise de 20€. Nous interviendrons après remboursement des organismes sociaux et complémentaires. Aucune vétusté ne sera appliquée sur les réparations.

Lorsque le ou les appareils ne sont pas réparables :

- appareils de 1 à 24 mois = pas de vétusté
- appareils de plus de 24 mois = il sera déduit une vétusté de 1% par mois commencé, à partir de la date d'acquisition de l'objet sinistré (exemple : le 25^{ème} mois = vétusté 25%, le 45^{ème} mois = vétusté 45%) applicable sur sa valeur de remplacement, avec un plafond de vétusté de 60%.

Choix des plafonds garantis et leur coût annuel

- | | |
|-----------------------|-------|
| • Formule 1 : 1 500 € | 50 € |
| • Formule 2 : 3 000 € | 90 € |
| • Formule 3 : 5 000 € | 130 € |
| • Formule 4 : 9 000 € | 180 € |

La formule choisie par l'adhérent doit correspondre au montant total de la facture d'achat du ou des appareils assurés.